

Libération

RWANDA

UN GENOCIDAIRE INCOGNITO EN FRANCE ?

Enquête

De Paris à Nyange, «Libé» a retracé l'itinéraire du lieutenant-colonel Nzapfakumuni, accusé par des témoins d'avoir organisé le massacre de 2000 Tutsis dans une église, en 1994. Il réside aujourd'hui tranquillement en France. PAGES 2-4



DR

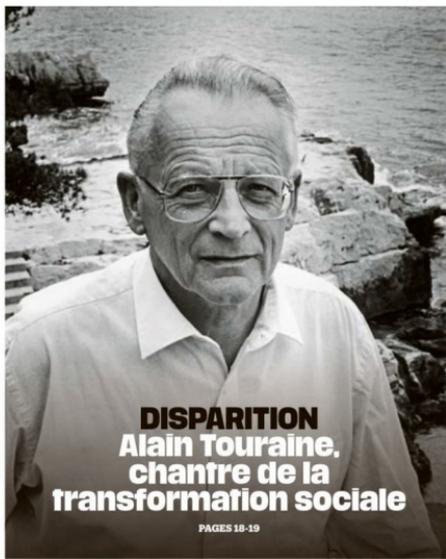
INCENDIES AU CANADA

Une pollution de l'air record, jusqu'aux Etats-Unis PAGES 6-7



ANGELA WEISS, AFP

WEEK-END Nos pages Images, Musique, Livres et Radar PAGES 24-47



DISPARITION

Alain Touraine, chantre de la transformation sociale

PAGES 10-19

PATRICK BOIX, GAMMA/PAPPHO

PUBLICITE

WORLD BUILDING
JEUX VIDEO
ET ART A L'ÈRE DIGITALE

10.06.2023
15.01.2024

WORLD BUILDING. JEUX VIDÉO ET ART À L'ÈRE DIGITALE
10.06.23 → 15.01.24

Graphisme: Ben Gato

Centre Pompidou-Metz

IMPRIMERIE EN FRANCE / PRINTED IN FRANCE

Algerie 2,50 € Allemagne 4,50 € Andorre 4,80 € Belgique 3,70 € Canada 7,40 \$ DOM 4,30 € Espagne 4,80 € Etats-Unis 8,00 \$ Grande-Bretagne 3,50 £ Grèce 4,80 € Italie 4,50 € Liban 11000 LBP Luxembourg 3,70 € Maroc 4\$ Dh Pays-Bas 4,30 € Portugal (continental) 4,50 € Suisse 5,20 FS Suisse alémanique 5,20 FS Tunisie 10,50 DT Zone CFA 2500 CFA



ÉDITORIAL

Par
DOV ALFON

Cachés

C'est un crime de guerre parmi tant d'autres dans un génocide méthodique et effroyable, mais qui a peut-être marqué les esprits davantage que les tueries qui lui ont succédé.

Libération s'est rendu sur place plusieurs fois ces derniers mois pour enquêter sur l'identité des responsables du massacre de la paroisse de Nyange, les 15 et 16 avril 1994, au tout début du génocide. Les victimes sont plus de 2000 Tutsis de la région, dans l'ouest du Rwanda, qui s'étaient barricadés dans l'église.

Le planificateur du massacre, car ce n'était pas une tuerie spontanée, a d'abord ordonné de couper l'eau à ses futures victimes. Quelques jours plus tard, c'est lui qui va commander la démolition par bulldozer du bâtiment, ensevelissant ses occupants sous les ruines. Cet homme, d'après les procureurs des Nations unies, serait un ancien policier de la commune, Fulgence Kayishema.

Le 24 mai, vingt-neuf ans après les faits, il a été arrêté en Afrique du Sud. Mais les

témoins se souviennent d'un deuxième génocidaire, l'homme qui a apporté et distribué les fusils avec lesquels les jeunes miliciens hutus allaient exécuter les survivants, la plupart blessés dans les décombres. Il a ensuite acheminé la liqueur du couvent pour récompenser les tueurs, puis a supervisé le nivelage des fosses communes avant de distribuer des bières. Selon les témoignages que nous avons recueillis, il s'agirait de Jean-Marie Vianney Nzapfakumunsi, un lieutenant-colonel de gendarmerie locale. Nous l'avons retrouvé en France, où il est arrivé en 1997 du Cameroun. Agé maintenant de 69 ans, il vit sous un autre nom dans l'Essonne et a obtenu la nationalité française. Il nie toute implication et n'a jamais été inquiété. Ils seraient aujourd'hui plus de 40 génocidaires cachés en France, d'après l'ONU. Il serait peut-être temps pour les autorités françaises de le chercher plus activement, et de participer ainsi au devoir de mémoire collectif. ◆



Un mémorial (à droite) du massacre de l'église de Nyange a été construit sur le site de l'édifice détruit en 1994.

GÉNOCIDE AU RWANDA

Un officier accusé du massacre de Nyange retrouvé en France



Par
THEO ENGLEBERT
Correspondant à Kigali
Photo **MICHEL ROBBERECHT**

Au Rwanda, c'est une histoire que tout le monde connaît. De celles qui ont marqué, plus que les autres, la mémoire collective du génocide des Tutsis. «Le bulldozer a commencé par démolir une première partie de l'église le 15 avril 1994. Il a continué le lendemain jusque dans l'après-midi, quand le toit s'est finalement effondré sur les Tutsis. Les gens achevaient ensuite les survivants avec des lances et des machettes.» L'homme qui raconte la scène – et en a été témoin – s'appelle Papias. Il était à l'époque employé à la paroisse de Nyange, dans l'ouest du Rwanda, où environ 2000 personnes furent exterminées. Vingt-neuf ans après, le 24 mai, un ancien policier de la commune, Fulgence Kayishema, qui aurait «directement participé à la planifica-

Jean-Marie Vianney Nzapfakumunsi est soupçonné d'avoir organisé l'extermination de 2000 Tutsis dans une église en 1994. Sur place, «Libé» a recueilli des témoignages accablant l'ex-gendarme, qui réside dans l'Essonne.

ENQUÊTE

La longue traque des génocidaire en cavale

Trente ans après le génocide des Tutsis, la justice continue de rechercher les responsables des massacres. Et parvient parfois à les retrouver sous de fausses identités, en Afrique comme en Europe.

longtemps le plus recherché, considéré comme le «financier du génocide». Après une longue traque, il avait été arrêté en mai 2010 à Asnières, en banlieue parisienne. Puis envoyé pour être jugé, à La Haye. Son procès a démarré en septembre. Mais a été définitivement interrompu mercredi, en raison de l'état de santé défallant de l'accusé. Cet homme puissant, soupçonné d'avoir été à la tête de la planification du génocide, est devenu un vieillard buté, désormais décalé, sénile, qui échappe ainsi à une condamnation. Prés de trente ans après la tragédie, le temps joue bien contre la justice. La nomination de Serge Brammertz au poste de procureur général adjoint en 2016 a pourtant donné une nouvelle impulsion aux recherches. Déjà aéréolé de l'arrestation de Radovan Karadzic et Ratko Mladic pour les crimes commis en ex-Yugoslavie, ce magistrat belge renforce les équipes et adopte une méthode plus offensive. Bientôt, les noms des réfugiés rwandais les plus recherchés seront rayés, l'un après l'autre, de l'affiche qui expose leurs visages aux yeux du monde.

Trois fugitifs. Trois d'entre eux, certes, étaient déjà morts lorsqu'ils furent enfin localisés. Une semaine après l'arrestation de Kabuga, les traqueurs de Brammertz acquiescent ainsi la certitude qu'Augustin Bizimana, ministre de la Défense pendant le génocide, est décédé à Pointe-Noire au Congo-Brazzaville le 26 août 2000. Il faudra attendre mai 2012, au terme d'une longue enquête, pour confirmer également que Protas Mpiranya, commandant de la garde présidentielle en 1994, est bien l'homme entré en octobre 2006 sous le nom de Sambao Nduame dans un cimetière d'Harare, la capitale du Zimbabwe. Moins d'une semaine plus tard, les enquêteurs découvrent aussi le décès de Phénax Munyurangama, un officier accusé d'avoir conduit les masses rwandaises du Bugesera, dans le sud du Rwanda, lui aussi arrêté activement recherché. Pendant toutes ces années, les proches de ces trois inculpés n'ont jamais relevé leur décès. Afin de maintenir la flamme, celle de forces judiciaires encore actives dans la région ? Avant son décès en 2002 en République démocratique du Congo (RDC), Phénax Munyurangama faisait partie des forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), une milice constituée au moment de l'arrêt final des 2001, mais en effet transféré son dossier à son pays natal en 2012, anticipant la fermeture de cette juridiction trois ans plus tard.

Créé en septembre 1994, deux mois après la fin du génocide, le TPIR, basé à Arusha en Tanzanie, a prononcé 61 condamnations définitives et 14 acquittements. Reste ceux qui n'ont pas pu être retrouvés avant la fermeture du tribunal, lequel survit néanmoins, à travers l'existence du «mécanisme» basé à La Haye aux Pays-Bas, et chargé de traquer les derniers «gros poissons» qui figurent sur une liste établie il y a plus de vingt ans par la justice internationale. Fulgence Kayishema en faisait partie. Tout comme Félicien Kabuga, le suspect



Nzapfakumuni à Paris, le 22 mai. PHOTO DR

nel de gendarmerie. Il vit aujourd'hui dans l'Essonne. Après le génocide des Tutsis, il séjourne un an à Kinshasa, dans la république démocratique du Congo (RDC) voisine, puis deux ans au Cameroun, selon ses propres déclarations. Arrivé en France en 1997, Nzapfakumuni a suivi des études à l'Institut de criminologie de Paris entre 2000 et 2004 et a été, un temps, employé comme conseiller dans une agence Pôle Emploi. La France lui a accordé l'asile en mai 2001, puis la nationalité française en novembre 2004. Il a modifié son patronyme lors de sa naturalisation, et répond désormais au nom de Musny. L'ex-officier, formé à l'école de gendarmerie nationale de Melun (Seine-et-Marne) entre 1979 et 1980, a témoigné à décharge en 2009 dans le deuxième grand procès visant des militaires rwandais, devant le TPIR. Plus, à nouveau cette année, à Paris, devant la cour d'assises qui juge actuellement un autre gendarme rwandais, Philippe Hategikimana, pour génocide, complicité de génocide, crimes contre l'humanité, complicité de crimes contre l'humanité et participation à une entente en vue de la préparation des crimes de génocide.

UN PATRONYME MODIFIÉ

Pendant plusieurs mois, Libération a enquêté sur un autre protagoniste du crime de Nyange, soupçonné d'en être l'un des principaux organisateurs : Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni. L'homme de 69 ans, qui réside en France où il échappe aux poursuites, est un ancien lieutenant-colo-

que démocratique du Congo. Pour les besoins de cette enquête, Libération s'y est rendu à quatre reprises depuis juillet 2012 et a interrogé une dizaine de témoins.

«C'EST LUI QUI A AMENÉ LES FUSILS»

Dans un village à flanc de montagne, Aloys et Frodouard accablés, accoudés sur le rebord de la terrasse du modeste cabaret la Bonne Adresse. Le premier préside l'antenne locale d'Ubuha, l'association qui défend la mémoire des rescapés, le second était adolescent en 1994 et travaillait comme homme à tout faire au couvent de Nyange. «Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni a une responsabilité dans ce massacre plus grande encore que ceux que le TPIR a jugés», affirme Aloys, qui a perdu sa mère, ses trois sœurs et ses neuf enfants pendant le génocide.

«C'est lui qui a amené et distribué les fusils, supervisé l'entraînement des jeunes interahamwe [les miliciens hutus] qui commencent les massacres, n'ont et coordonné le génocide. Ça nous détruit moralement qu'il ne soit pas poursuivi, acquiesce Frodouard. Le couvent était devenu l'épicentre de l'organisation du génocide à Nyange, selon lui. «Nzapfakumuni vivait dans le couvent. Il a apporté de la lique pour récompenser - rémunérer en quelque sorte - les interahamwe qui avaient tué. Cet alcool était stocké au couvent. C'est lui qui a ensuite ordonné aux gens de nettoyer et de combler les fosses avant de leur redonner des bières», précise-t-il.

Stéphane Lévesque



Frodouard travaillait au couvent local en 1994.



Au bord de la rivière Nyabarongo, près de Nyange, où beaucoup de Tutsis ont péri. PHOTOS MICHEL ROBBEBECHT

Suite de la page 3. Que l-ques semaines plus tard, alors que le soleil se couche à Nyange, trois qui quagénéralistes se réunissent discrètement au bord du petit chemin de terre qui descend derrière l'église où ils ont donné rendez-vous. À l'abri des eucalyptus, le trio a accepté de parler du génocide, sujet toujours très sensible sur ces collines. Le nom de Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni est là aussi sur toutes les lèvres. Emmanuel, un homme au visage émacié qui reconnaît d'instinct « avoir tué », garde constamment ses grandes mains jointes sur son abdomen. « Pendant le génocide, Nzapfakumuni est venu installer sa famille chez sa sœur, dont j'étais le voisin, explique-t-il. Nzapfakumuni commandait les gendarmes. Il aurait pu arrêter ce qu'il se passait s'il en avait eu la volonté. Au lieu de ça, les gendarmes nous appuyèrent. » Emmanuel avait intégré la « défense civiles », une dénomination administrative employée pour dissimuler la nature réelle de l'entreprise génocidaire. « J'ai eu une formation pour tirer au fusil, dispensée par les gendarmes qui accompagnèrent Nzapfakumuni, précise-t-il. Tu vois, les intellectuels ne nous paraissent pas souvent. Mais avant de démolir l'église, ils ont fait une réunion avec Nzapfakumuni pour se concerter et nous transmettre des instructions. » Selon les trois témoins, Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni aurait joué un rôle important dans le « comité de crise » qui se réunissait que-

tidienement à Nyange. « C'étaient des réunions avec les intellectuels et les dirigeants. Des gens qui ne nous paraissent pas souvent. Mais avant de démolir l'église, ils ont fait une réunion avec Nzapfakumuni pour se concerter et nous transmettre des instructions. » Selon les trois témoins, Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni aurait joué un rôle important dans le « comité de crise » qui se réunissait que-

tidienement à Nyange. « C'étaient des réunions avec les intellectuels et les dirigeants. Des gens qui ne nous paraissent pas souvent. Mais avant de démolir l'église, ils ont fait une réunion avec Nzapfakumuni pour se concerter et nous transmettre des instructions. » Selon les trois témoins, Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni aurait joué un rôle important dans le « comité de crise » qui se réunissait que-

« C'est nous qui avons tué ici avec le soutien des autorités! Nous avons accepté les ordres et nous avons mal agi. »

Alphonse habitant de Nyange

L'élève fut ensuite littéralement assommé. « Après une réunion du comité de crise, ils ont décidé de couper l'eau. Au bout de cinq jours, les Tutsis n'avaient vraiment plus de force pour combattre ou se protéger et les interrahumwe ont profité », rapporte Papias. Mais lorsque vient le moment d'évoquer avec plus de détails le déroulement du massacre et le rôle précis de chacun, les trois témoins se font évasifs. Ils éludent ou se répondent par des phrases énigmatiques.

Un individu rachitique à l'allure chancelante s'est rapproché du groupe et déambule à présent autour. Un large bérêt pose de travers sur la tête. Il s'agit, s'accroût, se relève, pousse de rire en écoutant les trois villageois tourner autour du pot. Finalement, il intervient. « Je suis né ici à Nyange. J'ai été baptisé dans cette église et je suis devenu un interrahumwe. C'est nous qui avons tué ici avec le soutien des autorités! Nous avons accepté les ordres et nous avons mal agi. Maintenant, il faut témoigner de ce que nous avons fait et vu le

tance-t-il. Les trois hommes font la moue. Visiblement, l'intervention les gêne. Le trublion n'y prête aucune attention et ne se démonte pas. « Je n'ai pas peur de dire la vérité. Notre objectif était de tuer tous les Tutsis. Nous avons l'intention de les exterminer. Je demande pardon pour ça », dit-il avant de se présenter de manière plus conventionnelle: il se prénomme Alphonse et il a passé douze ans en prison après avoir été condamné par un tribunal populaire, puis cinq ans à réaliser des travaux d'intérêt communautaire. Avec la même agitation, Alphonse résume d'abord les événements: « Nous avons encadré l'église. Les gendarmes tiraient et lançaient beaucoup de grenades dessus. Puis, nous avons attaqué les Tutsis avec des pierres et tout ce que l'on trouvait. Les autorités ont finalement amené le bulldozer et l'église s'est effondrée sur les Tutsis. » Il affirme enfin avec force que « sous ceux qui donnaient des ordres tenaient leur autorité de Nzapfakumuni ».

« NZAPFAKUMUNI DOIT ÊTRE JUGÉ »

Son intervention agit comme un catalyseur sur la petite assemblée. Soudain, les trois compères se boussulent pour parler sans attendre leur tour. Papias et Iledphonse se coupent mutuellement la parole. Eux aussi y étaient. Tout le monde ici a participé au massacre. « Lorsqu'ils ont joué du tambour et utilisé les siffets, on a su qu'il fallait venir vite et attaq-

liver. Je m'y trouve. Je n'ai jamais été poursuivi pour ces faits-là, insiste-t-il. J'ai été tous les jours sur le front. » Entre le 7 avril et le 4 juillet 1994, Kigali fut le théâtre d'intenses combats entre les forces rebelles du Front patriotique rwandais et les troupes gouvernementales. Devant le TPFR en 2009, Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni avait déjà soutenu cette version: « Je dirigeais les opérations au camp Kayiruru [dans le centre de Kigali], c'était très compliqué, tous les jours je pensais que je pouvais mourir », répète l'ex-officier à Libération. En France, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda explique l'avoir « pu » encore déposer de plainte contre Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni, mais confirme enquêter sur l'homme depuis un certain temps. « On a déjà recité un certain nombre de témoignages à Nyange le mettant en cause comme étant présent au moment de l'effondrement de l'église », explique Alain Gauthier, le président de l'association. C'était un lieutenant-colonel, donc un gars important. On le situe au même niveau que les grands organisateurs. »

Contacté par Libération, Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni assure que durant le génocide, il n'a jamais quitté la capitale. « Il y a eu de faux témoignages, des gens ont dit que j'avais envoyé des gendarmes à Nyange pour tuer les Tutsis qui s'y étaient réfugiés. Il a même dit que je me trouvais sur place à ce moment-là. J'ai tout expliqué, ce n'était faux, impossi-

ble que je m'y trouve. Je n'ai jamais été poursuivi pour ces faits-là, insiste-t-il. J'ai été tous les jours sur le front. » Entre le 7 avril et le 4 juillet 1994, Kigali fut le théâtre d'intenses combats entre les forces rebelles du Front patriotique rwandais et les troupes gouvernementales. Devant le TPFR en 2009, Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni avait déjà soutenu cette version: « Je dirigeais les opérations au camp Kayiruru [dans le centre de Kigali], c'était très compliqué, tous les jours je pensais que je pouvais mourir », répète l'ex-officier à Libération.

En France, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda explique l'avoir « pu » encore déposer de plainte contre Jean-Marie Vianney Nzapfakumuni, mais confirme enquêter sur l'homme depuis un certain temps. « On a déjà recité un certain nombre de témoignages à Nyange le mettant en cause comme étant présent au moment de l'effondrement de l'église », explique Alain Gauthier, le président de l'association. C'était un lieutenant-colonel, donc un gars important. On le situe au même niveau que les grands organisateurs. »

LIBÉ.RÉ

Au Rwanda, l'heure est à la « justice » et au désir de justice après l'arrestation de Pulengwe Kayishema, qui aurait joué un rôle clé dans le massacre de l'église de Nyange, en 1994.